

Caisse d'Épargne Bretagne – Pays de Loire

Banquier solidaire pour soutenir les personnes éloignées de l'emploi.



CAISSE D'ÉPARGNE
BRETAGNE-PAYS DE LOIRE

La Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire privilégie deux axes en 2010 :

- **le développement du microcrédit en synergie avec Parcours Confiance et Finances et Pédagogie**
- **le soutien aux structures œuvrant en faveur de la création d'entreprise et de l'insertion professionnelle.**

Partenaire des Fédérations, des Unions et des grands réseaux associatifs, la Caisse d'Épargne a la volonté de contribuer à la mise en œuvre de programmes ambitieux portés par leurs adhérents et les collectivités locales.

Dans le cadre d'une charte d'engagements, elle s'attache à :

- être opérateur du Crédit Accompagné Personnel, via l'association Parcours Confiance ;
- former les salariés et les publics, via l'association Finances & Pédagogie ;
- être partenaire de programmes innovants ;
- co-organiser des rencontres thématiques ;
- apporter tous moyens appropriés pour valoriser les actions.

Le microcrédit social accompagné, un atout en région via Parcours Confiance

Depuis 2007, l'association Parcours Confiance, créée par la Caisse d'Épargne Bretagne-Pays de Loire, permet aux particuliers et aux professionnels rencontrant des difficultés dans l'accès aux services bancaires et financiers classiques, de bénéficier du microcrédit à taux 2,5%, véritable outil de lutte contre l'exclusion.

Parcours Confiance travaille en synergie avec les réseaux engagés dans l'économie sociale et solidaire notamment ceux de l'accompagnement social, le soutien à l'activité économique et la création d'emploi (FNARS, UDAF, CCAS, Missions Locales, France Active et Boutiques de Gestion...)

- Au 31 décembre 2009, Parcours Confiance Bretagne – Pays de Loire représente 25% de la production nationale.
- 60 conventions signées avec les partenaires, dont 1 avec le Conseil Général de Maine et Loire.
- 1300 dossiers de microcrédits sociaux aux particuliers pour un montant total de 2,6 millions d'euros (montant moyen accordé : 2 200 euros), dont 60 % ont permis un accompagnement en insertion professionnelle.
- 70 dossiers de microcrédits professionnels pour un montant de plus de 1 million d'euros. (montant moyen par dossier : 15 000 euros).
- 20 % des microcrédits ont été accordés à des personnes en surendettement ou interdits bancaires, avec l'accord de la commission de surendettement.

Le soutien à la création d'entreprise (TPE), dans le cadre de la nouvelle entité Bretagne-Pays de Loire

La Caisse d'Épargne s'est dotée de moyens pour accompagner les entrepreneurs (TPE) et soutient activement tout projet de création, reprise ou transmission d'activité. Pour cela, elle s'appuie sur la complémentarité et l'expertise des réseaux de la création d'entreprise (France Active, France Initiative Réseau, Entreprendre).

- En 2009, elle a consacré 300 000 euros en dotant les fonds de prêt d'honneur de 22 plates formes.

Des actions de sensibilisation et de formation sur l'argent, Par l'association Finances & Pédagogie

Fondée en 1957, cette association créée à l'initiative du Groupe des Caisses d'Épargne, vient compléter ce dispositif à pour objectif d'amener chacun à mieux maîtriser l'argent. Elle intervient auprès de personnes en difficulté, chômeurs, bénéficiaires du RSA, familles surendettées. Basés dans les Caisses d'Épargne régionales, 31 formateurs conseillers interviennent auprès de partenaires (associations de réinsertion, travailleurs sociaux ...)



Un engagement historique

Les associations, mutuelles, fondations, comités d'entreprise ont un rôle central dans la vie économique locale. Depuis longtemps à leurs côtés, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire partage leurs valeurs : solidarité, proximité et recherche de l'intérêt général.

Des experts à vos côtés et une organisation qui fait la différence

Partenaire de plus de 15 000 associations, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire est un acteur majeur de l'économie sociale. Avec son réseau d'expertise de 10 centres d'affaires et ses 15 collaborateurs spécialistes, elle accompagne les structures associatives dans leurs projets et leur gestion.

Acteur de référence dans le secteur de la santé et du médico-social

Engagé auprès de nombreux clients, établissements de santé ou établissements médico-sociaux, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire connaît bien les politiques régionales de santé et entretient des liens privilégiés avec les principales fédérations de ce secteur. Ainsi, son offre est adaptée à leur statut, leurs contraintes et leurs enjeux : solutions de gestion de flux, financement bancaire et valorisation du patrimoine. Elle est également un partenaire important des mutuelles de santé et propose des solutions adaptées au nouveau cadre fiscal.